

M

Magazine
Municipal
Manigod

N°4
Juillet 2021

Benjamin Billarant
l'esprit d'entrepreneuriat





ENFIN, la crise sanitaire que nous connaissons depuis plus d'un an semble s'éloigner et je vois dans la réapparition du soleil sur nos belles montagnes, un signe du retour à une vie normale et à la convivialité qui nous a tellement manqué dans cette période perturbée. Après ces confinements à répétition, les Français ont besoin de nature et d'air pur et la saison touristique d'été s'annonce sous les meilleurs auspices. La fréquentation devrait être importante et la réouverture totale de nos établissements d'hôtellerie et de restauration début juillet devrait contribuer à la pleine réussite de cette saison estivale. À ce propos, je tiens ici à remercier à nouveau chaleureusement l'ensemble des acteurs économiques de la commune qui, pendant la saison hivernale passée, ont su faire preuve d'imagination et de créativité pour offrir le meilleur service possible à la population

locale et aux touristes.

Bravo à vous tous pour votre dynamisme et l'image positive et solidaire de Manigod que vous avez portée, notamment en vous impliquant massivement dans la chanson participative initiée par l'Office de Tourisme. Côté municipalité, vos élus continuent à travailler sur les projets en cours et les premiers effets sont visibles avec l'achèvement de la réfection de la toiture de la Poste. Pour les autres travaux d'aménagement, l'appel d'offres a été lancé fin mai et le choix des entreprises devrait être finalisé dans le courant de l'été pour des travaux à réaliser cet automne. Au col de la Croix Fry, la société MGM nous a confirmé qu'en raison des conditions sanitaires qui ont retardé la commercialisation, le début des travaux de construction de la résidence de tourisme était décalé au printemps 2022. Les études concernant la restructuration

du col (aménagement des parkings, dévoiement de la route départementale, cheminement piéton, collecte et traitement des eaux de ruissellement) sont arrivées dans une phase finale et quasi définitive. En ce qui concerne le bâtiment d'accueil et de services très attendu par l'Office de Tourisme, l'ESF et le Club des Sports, le choix définitif du cabinet d'architecture a été fait par la commission Marchés publics en mai et les plans du projet devraient être finalisés prochainement. L'objectif ambitieux est de déposer un permis de construire dans le courant de l'été et de débiter les travaux au printemps prochain, en même temps que la résidence de tourisme. Pour l'agriculture, des travaux d'assainissement ont été réalisés ou sont en cours pour mettre aux normes les installations de deux alpages communaux à Tardevant et à l'Aulph de Fier d'en Haut. Un

autre projet, qui n'était pas prévu mais s'impose à nous, concerne la construction d'un nouveau Pont des Choseaux, l'existant faisant l'objet d'une limitation de tonnage interdisant la circulation de certains véhicules. L'article développé dans ce numéro vous donnera plus d'informations sur ce projet. Enfin, le nouveau site internet de la mairie a été mis en service début juin. Il n'est pas complètement abouti, il nécessite encore quelques aménagements, soyez patients. Comme vous le voyez, les projets ne manquent pas et toute l'équipe municipale reste mobilisée pour qu'ils aboutissent et que les engagements qui ont été pris au début de mandat soient tenus. En ce début d'été, le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter une très belle saison à ceux qui travaillent et d'excellentes vacances à ceux qui partent. La situation est fragile, restez vigilants et prenez soin de vous.

Le Maire

Stéphane Chausson

SOMMAIRE

Focus sur 3

Le Pont des Choseaux, un édifice en péril

Commissions 4 5

Commission Vie locale et Associative
Commission Groupe scolaire
Commission Tourisme

Zoom sur l'urba 6

La taxe d'aménagement

Qui êtes-vous ? 7

Monsieur Le Maire



En couverture,
Benjamin Billarant
l'esprit d'entrepreneuriat.

Portraits croisés 8 9

Christine Fillion
Benjamin Billarant

Le dossier 10 11

De la Chavonne à Gémillon en passant par le Grand Pré

Budget 2021 12 13

Dépenses et recettes

Le saviez-vous ? 14 15

L'association Campanelli
Camille et Roger Combier
Roselyne Blanc

Infos pratiques 16

Magazine édité par

Éditeur de la publication :

Mairie de Manigod

3 route de Thônes

74 230 Manigod

☎ 04 50 44 90 20

✉ mairie@mairie-manigod.fr

Directeur de la publication :

Stéphane Chausson

Impression :

Digital Print

13 Place Avet

74230 Thônes

Rédaction :

Martine Burgat-Charvillon, Alexandra Villien, Marielle Perrissin-Fabert, Maïwenn Lebeau, Corinne Maillard, Florence Mermet, Jean Lefort, Stéphane Chausson, Dorine Veyrat de Lachenal, Didier Lapalus, Sylvie Granger.

Nous remercions vivement Mathilde Sauvage pour la réalisation de la maquette du M.

Crédits photos : @Maïwenn Lebeau, @Jean Lefort, @Mathilde Sauvage, @Laurent Lancéa, @Martine Burgat-Charvillon, @Bernard Veyrat-Durebex, @Stéphane Chausson, @Yann Gerfaux.



Le pont des Choseaux, un édifice en péril

→ Tout le monde connaît le Pont des Choseaux presque centenaire, point de passage obligé pour tous les Manigodins qui vivent dans les hameaux desservis par la route de l'Aiguille, mais également pour ceux qui vivent à l'Envers et souhaitent accéder au village. Ce pont donnait des signes de faiblesse inquiétants depuis plusieurs années et n'avait jamais fait l'objet d'un véritable diagnostic tant

sur l'état de sa structure que sur sa capacité de portance. La nouvelle équipe municipale a, dès le début de son mandat, saisi ce problème à bras-le-corps et, par délibération en date du 3 juin 2020, a décidé de lancer une consultation pour faire réaliser un diagnostic sur les deux points évoqués ci-dessus. Cette mission a été confiée à la société IOA, à Metz-Tessy, spécialisée

dans ce type de diagnostic. À la suite de ses investigations structurales réalisées en décembre 2020, IOA a confirmé les craintes de la commune quant à l'état de ce pont en relevant un certain nombre de désordres, notamment en matière de fissures, d'éclatement de béton, d'aciers fortement oxydés voire même sectionnés, d'infiltrations d'eau généralisées, etc.

Concernant l'étude de capacité de portance réalisée en mars 2021, la société IOA a conclu que :

→ Les désordres constatés témoignent du fait que l'ouvrage qui ne faisait l'objet d'aucune limitation de tonnage est emprunté par des poids lourds dont la charge excède la capacité de la structure au regard des exigences réglementaires.

→ Il convient de limiter la circulation sur l'ouvrage aux véhicules de masse inférieure à 12 tonnes

→ Cette limitation est guidée par le mauvais état général de l'ouvrage et plus particulièrement des tirants ainsi que par les résultats du calcul. En outre, cette limitation est cohérente avec les charges retenues pour le dimensionnement initial de l'ouvrage en 1929 (camions de 16 tonnes).

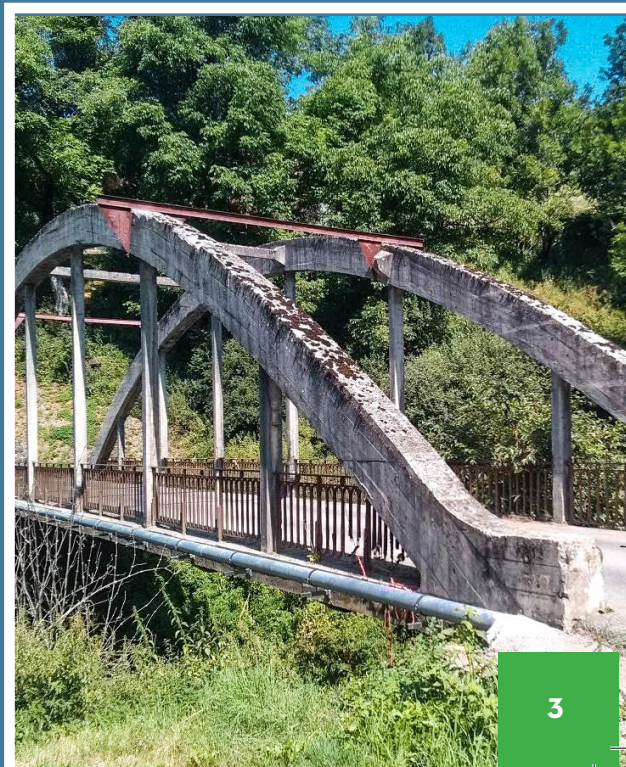
Dès connaissance de cette préconisation de limitation de tonnage, le Maire a réuni l'ensemble des agriculteurs de la commune, principaux utilisateurs de ce pont (camions de fumier, camions de fourrage, tracteur avec tonne

d'épandage de lisier) pour les informer de la situation. L'arrêté limitant le tonnage à 12 tonnes a été pris par le Maire le 11 mai 2021, avec une dérogation pour les engins d'utilité publique (ordures ménagères, déneigement et secours incendie). Le conseil municipal a jugé à l'unanimité qu'il n'était pas opportun de se lancer dans une opération de réhabilitation du Pont des Choseaux qui ne permettrait pas d'augmenter la capacité de tonnage initiale de l'ouvrage et le passage de véhicules de fort tonnage (grumiers).

Il a donc décidé de s'engager dans l'étude et la réalisation d'un nouveau pont à proximité de l'existant, solution la plus viable.

La solution la plus économique et la plus rapide consiste à faire un pont métallique par assemblage de modules préfabriqués. Cette solution utilisée fréquemment par de nombreuses collectivités pour des ponts provisoires peut également être utilisée pour des ponts installés de façon pérenne.

Des relevés topographiques et des études géotechniques ont été réalisés et le chiffrage du coût de cette réalisation devrait être communiqué prochainement. Le conseil départemental et le conseil régional seront sollicités pour le financement de cet ouvrage sur les fonds d'urgence. Si ce financement est obtenu rapidement, l'ouvrage pourrait être réalisé en fin d'année 2021 ou au plus tard au printemps 2022. Le pont existant sera conservé pour les piétons et les cyclistes.



COMMISSION VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Le samedi 5 juin 2021, les portes du garage communal se sont ouvertes, mais c'est un rideau de pluie qui a accueilli à 7h30 une soixantaine de personnes prêtes à se rendre sur les différents chantiers des quatre coins de la commune. À l'initiative de la Mairie et accompagnés par l'Office de Tourisme, notre volonté était de convier habitants et associations pour embellir et nettoyer ensemble notre village (8 associations et 3 voisinages ont été représentés).

L'entrain des équipes a été récompensé puisque la pluie a très vite cessée pour faire place à une belle éclaircie et a permis de réaliser l'intégralité des chantiers. Un repas haut en saveurs et « locavore » concocté par Valérie Vacherand (cheffe de cuisine au restaurant scolaire de Manigod) a été très apprécié au retour de la « corvée », le sourire aux lèvres.

« Un grand merci pour la participation de celles et ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice pour aménager et préserver notre environnement. Rendez-vous l'année prochaine ! »

Voici la liste des sites où les travaux ont été effectués lors de cette journée :

>>> Sous l'Aiguille :

Changement de platelage au Pont du Fier.
Pose d'un renvoi d'eau et nettoyage du pont de sous Sarian.
Nettoyage de la mousse autour du rocher Saint-François, remplacement de barrières de sécurité.

>>> Manigod Village :

Réalisation d'escaliers sur le chemin du Torrieu.
Pose de ganivelles et d'une table de pique-nique, peinture de barrières, consolidation du portail d'entrée au jardin, en bas de la maison du patrimoine.
Pose de deux tables de pique-nique, remplacement d'un banc et peinture de barrières à l'aire de jeux.
Fleurissement, désherbage et nettoyage dans le centre du village.
Nettoyage des cours d'eau du garage communal à la Grange et du Picard à la Chapelle Dessous.

>>> Montpellaz :

Réalisation d'escaliers, peinture et nettoyage de l'oratoire, modification de la passerelle à la source Saint-François.

>>> Plan des Berthats :

Débroussaillage et retraçage du chemin sur le chemin de l'ancienne charrière.

>>> Col de Merdassier :

Travail préparatoire pour la modification d'un circuit VTT sur le chemin de l'Andran.
Ramassage des déchets à Tête de Cabeau.

>>> L'Envers :

Création d'une passerelle en bois au-dessus de l'ancienne passerelle cassée au Pont du Nant de Sulens.
Tronçonnage et élagage sur le chemin du Char.

>>> Comburché :

Réparation d'une barrière en bois et fixation de panneaux directionnels au parking du Parchet.

>>> Col de la Croix Fry :

Enrochement vers les Rosières.
Ouverture du chemin entre la retenue collinaire de Merdassier et le col de la Croix Fry, mais aussi tronçonnage et création de socles en béton.
Création d'une barrière en contrebas du magasin Veyrat Sports, mise en place d'un passage alvéolaire pour vététistes, débroussaillage des chemins.



COMMISSION GROUPE SCOLAIRE

Une mosaïque d'activités culturelles et sportives

tout au long de l'année scolaire, au Groupe scolaire **Pierre Bozon-Leydier**.

En janvier, les élèves de l'élémentaire ont participé à 6 séances de ski nordique. Pour clôturer cette session, une balade en raquettes avec pique-nique autour d'un feu de bois a été organisée sous de magnifiques chutes de neige. Les enfants des classes de maternelle ont bénéficié de 4 demi-journées de ski alpin à Merdassier. Ces pratiques sportives ont été encadrées par des moniteurs de l'ESF de Manigod. Le Club des Sports a offert comme chaque année une vacation à chaque séance, l'équipe municipale les en remercie. L'Association des Parents d'élèves du Groupe scolaire Pierre Bozon-Leydier a assuré le financement des cours.

Au mois de **mai**, les employés des

services techniques ont préparé la terre du jardin de l'école afin que les élèves puissent réaliser leur projet de jardinage. Les enfants ont semé, planté, mais aussi appris sur la culture potagère grâce à des intervenants de M'Lire et de la CCVT. Actuellement ce sont des tomates, haricots, poireaux, courges... qui poussent et qu'ils mangeront cet automne à la cantine. Les petits de maternelle ont semé des graines de fleurs. Tout au long de cette année scolaire, une fois par semaine, tous les élèves ont bénéficié d'un enseignement musical de percussions proposé par une dumiste (détenteur d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) de l'école de musique des Aravis. En **juin**, ils ont présenté à leurs parents

« La Municipalité soutient les activités sportives et culturelles de son Groupe scolaire. »

leurs œuvres musicales dans une vidéo. La Municipalité s'est engagée financièrement pour proposer, à la **rentrée 2021**, le projet musical « Orchestre à l'école », qui permettra aux enfants de CE2, CM1 et CM2 chaque semaine, d'apprendre à jouer d'un instrument de musique grâce à l'enseignement de cinq professeurs de musique des orchestres des Aravis. En tant qu'élus, nous tenons à favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, nous soutenons les pratiques culturelles et sportives à l'école, qui permettent le développement chez l'enfant de la créativité, la responsabilité et l'autonomie, tout en accédant à des valeurs morales et sociales, respect de soi, respect des autres dans leurs différences.



Jardin de l'école

COMMISSION TOURISME

La CCVT qui vient de prendre la compétence transport par délégation de la Région, a décidé de mettre en place, sur l'ensemble de son territoire un service de bus à titre expérimental.

1 Une ligne au départ de Thônes en direction d'Alex, Dingy et de la Balme de Thuy. Retour sur Thônes et direction les Clefs, Serraval et le Bouchet Mont Charvin puis retour à Thônes. Correspondance avec la ligne en provenance d'Annecy qui va en direction des Aravis (lignes 62 et 63).

Il est important de rappeler que ces lignes sont à titre expérimental et gratuites pour tous. Elles peuvent apporter un réel avantage à nos aînés et à nos jeunes pour mutualiser le service au sein du territoire et faciliter leurs déplacements.

2 Une ligne reliant Thônes et Manigod la Croix-Fry/Merdassier, avec pas moins de 5 rotations par jour. Correspondance également avec les lignes 62 et 63.

Un comptage sera effectué sur la période de fonctionnement à savoir du **10 juillet au 25 août** et il sera déterminant pour la poursuite ou le renouvellement de ces bus.

Nous vous invitons à en faire une large promotion auprès de votre entourage, à les utiliser personnellement ou à les faire utiliser par vos enfants, afin de permettre la pérennisation de ce service.

>>> Horaires en page suivante

M Merdassier → Manigod → Thônes

Thônes Gare Routière, Thônes Salle des fêtes, Galatin, Croix-Fry Caisses Centrales, Croix-Fry, Les Epervières, Plan du Mont, Pré Jean, Sous le Rocher, Pré à l'Ours Dessus, Pré à l'Ours Dessous, La Chavonne, La Route du Picard, La Mandellerie, Le Chenavray, Les Neizieux, Villard Dessus, Manigod Ecole, Manigod Chef Lieu, Manigod Salle des Fêtes, La Proveyroz, Garage Communal, Villard dessous, Galatin, Les Pettières, La Combe, Scierie André, Les Clefs Chef Lieu, Belchamp Bas, Belchamp Haut, Le Cropt, Le Marais, La Pont du Var, La Fruitière, Serraval Chef Lieu / Ecole, Le Villard, La Travaux, Mont Charvin Lavoire, Mont Charvin Chef Lieu / Ecole.

Du lundi au samedi / From Monday to Saturday

Du/From 10 juillet / July 2021 Au/To 21 août / August 2021

Thônes Gare Routière	Galatin	Pettières	Garage Communal	Manigod Chef Lieu	Villard Dessus	Sous Le Rocher	Croix-Fry Caisses Centrales	Merdassier
08:25	08:30	08:32	08:37	08:39	08:41	08:44	08:51	08:55
11:00	11:05	11:07	11:12	11:14	11:16	11:19	11:26	11:30
13:15	13:20	13:22	13:27	13:29	13:31	13:34	13:41	13:45
15:00	15:05	15:07	15:12	15:14	15:16	15:19	15:26	15:30
17:00	17:05	17:07	17:12	17:14	17:16	17:19	17:26	17:30

Merdassier	Croix-Fry Caisses Centrales	Sous Le Rocher	Villard Dessus	Manigod Chef Lieu	Garage Communal	Pettières	Galatin	Thônes Gare Routière
08:55	08:59	09:06	09:09	09:11	09:13	09:18	09:20	09:25
11:35	11:39	11:46	11:49	11:51	11:53	11:58	12:00	12:05
13:55	13:59	14:06	14:09	14:11	14:13	14:18	14:20	14:25
15:50	15:54	16:01	16:04	16:06	16:08	16:13	16:15	16:20
17:55	17:59	18:06	18:09	18:11	18:13	18:18	18:20	18:25

Correspondances de lignes
Lines and bus stops connections

Arrêts Manigod	Lignes	Arrêts Val Sulens	Lignes
Croix-Fry Caisses Centrales	1 M	Croix de Chamossière	M V
Croix-Fry	1 M	Groupe scolaire	M V
Merdassier	1 M	Arthur Martin	M V
Merdassier Caisses Centrales	1 M	Thônes Salle des fêtes	M V
Thônes	M D V		

Correspondances assurées avec la ligne 1 à « Merdassier » pour rejoindre Manigod. / Connection with line 1 to join Manigod.

ZOOM SUR L'URBA /

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc...).

Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points : superficie de la construction, places de parking, etc.

Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en région Ile de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre.

Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois, à la 1^{ère} et à la 2^{ème} date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (PC ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

taxe-amenagement.fr



Qui êtes-vous ? /

STÉPHANE CHAUSSON, LIBRE D'ESPRIT ET DISPONIBLE

UNE PASSION POUR LA MÉCANIQUE DES MOTOS DE COLLECTION

Engagé depuis plusieurs années dans la municipalité de Manigod, Stéphane Chausson en a été élu maire en 2020. Une première dans ce village qui, jusqu'alors, n'avait choisi que des natifs. Mais qui est-il vraiment et quel est son parcours ?

Stéphane est né en 1954 dans un village de 300 âmes, « Les Roches-l'Évêque » dans le Loir-et-Cher. Aîné de trois frères, il est le fils du garagiste local, un père sévère qui aurait bien voulu lui apprendre le métier. Très bon élève en classes primaires, il se dissipe peu à peu au pensionnat Ronsard à Vendôme, où il est soumis à un régime strict disparu de nos jours. À 16 ans, l'école est déjà derrière lui et il entre dans la vie active chez un notaire, comme clerc débutant. Le droit notarial n'était pas une vocation première mais il se plaît à l'étude et se plie à la rigueur des dossiers. Il obtient son diplôme de clerc de notaire à 19 ans. Un an plus tard, une autre discipline l'attend à Rambouillet dans un régiment de chars où on lui confie l'intendance des cuisines puis le secrétariat du commandant.

Au retour de l'armée en 1975, alors qu'il connaît déjà Françoise son

épouse, il change de cap et la suit à Chartres où il est embauché à la caisse locale de sécurité sociale au service contentieux. S'installant définitivement dans l'univers Sécu, il déroulera jusqu'à la retraite une belle carrière professionnelle dans des caisses toujours plus importantes, successivement à Tours, Orléans, Annecy et enfin Grenoble en qualité de sous-directeur. Dans sa spécialité, il a aussi été formateur au plan national pendant près de 20 ans. Stéphane et Françoise ont fondé une famille très tôt, d'abord avec leur fille Laurence née en 1976 qui leur donnera 3 petits-enfants, puis avec leur fils Emmanuel né et adopté en 1982. Cette adoption, impossible en France à l'époque, les a conduits au Chili dans la province de Concepción au sud de Santiago, où un bébé sans existence légale les attendait. Emmanuel a ensuite connu une existence heureuse au sein de sa famille adoptive et vit maintenant à San Francisco. Mais il y a 3 ans l'histoire connaît un rebond inattendu : la famille chilienne, à qui on avait affirmé que leur bébé n'était plus en vie, a retrouvé trace de l'adoption dans les archives du tribunal local et a adressé en France un message via

Facebook, finalement bien reçu. En février 2019, 37 ans plus tard, d'attendrissantes retrouvailles ont eu lieu au Chili, réunissant les familles française et chilienne et permettant à Emmanuel de connaître sa maman et ses autres frères et sœurs. Le secret des milliers de bébés volés sous le régime Pinochet voit ici une énième preuve parmi toutes celles dénoncées dans les pays européens concernés ainsi qu'aux États-Unis. En 2022, pour les quarante ans d'Emmanuel, une « cousinade » Franco/Chilienne très spéciale est envisagée à Manigod.

Motard depuis toujours, **Stéphane Chausson** aime les motocyclettes. Après son grave accident en 2006, il a trouvé une autre façon d'assouvir sa passion, tout simplement en restaurant les machines mythiques des années 1970 et, de temps en temps, on peut le croiser sur les routes des Aravis au guidon d'une « Honda Four ». Aujourd'hui, il consacre toute son énergie à la vie municipale. Une tâche vivante, intéressante mais lourde, qui concrétise son engagement citoyen :

« ŒUVRER EN TOUTE ÉQUITÉ POUR LA COLLECTIVITÉ ET CE, EN DEHORS DE TOUT INTÉRÊT PERSONNEL ».

CHRISTINE FILLION

*Prend la vie comme
elle vient !*

Depuis qu'elle s'est installée en 1987 dans le chalet familial de son mari, Christine mène une vie paisible à la Chavonne. Portrait d'une Manigodine enjouée, souriante et positive.

Dernière d'une fratrie de quatre enfants, Christine est née en 1957 à la maternité d'Annecy-le-Vieux. Fille de Martin Paleni, arrivé de Cusio en Lombardie à l'âge de 9 ans, et d'Augustine Buffet de Dingy, elle grandit « Sous les Bois » dans un environnement agricole. Chaque été, toute la famille retrouve avec bonheur sa grand-mère restée en Italie.

Scolarisée à l'école d'Annecy-le-Vieux, puis au collège des Barattes, elle choisit de poursuivre au lycée Gabriel Fauré en BEP couture. À 18 ans, le destin la ramène à ses racines : elle devient commis de ferme chez Marcel Bastard aux Glières, puis enchaîne par la suite de petits boulots... C'est ainsi qu'elle arrive à Manigod. Elle garde de bons souvenirs des deux saisons passées chez Marie-Ange Guelpa-Veyrat : un été et un hiver où elle s'occupe des petits-déjeuners, des chambres

et sert en salle de restaurant. Un travail intense, mais une belle école de la vie.

Elle rencontre Gilles en 1983 et bientôt, Mickaël et Cédric, leurs deux fils, viennent agrandir la famille. Ses enfants devenus grands, elle travaille comme responsable de caisse au Provencia de Thônes (devenu Carrefour Market). Au bout de dix ans, elle choisit de se mettre à son compte en vente à domicile de matériel culinaire. L'occasion pour elle de faire de belles rencontres, de découvrir de nouveaux lieux, de partager son amour pour la cuisine.

Ce sera un vrai coup de cœur ! Christine met fin à son activité lorsque la crise du Covid explose et aide aujourd'hui son fils Cédric dans la gestion locative de son chalet.

Heureuse mamie de deux petites filles, Ophélie et Maëlie, elle se régale en tant que grand-mère et chaque moment passé avec elles est un vrai bonheur. Passionnée de pâtisserie, elle bichonne son entourage en confectionnant des gâteaux d'anniversaire, tout particulièrement la recette du biscuit de Savoie que lui a transmise sa maman.

Christine,
incarne la sérénité
d'une mamie
comblée

BENJAMIN BILLARANT

*Un esprit
d'entrepreneuriat*

Après avoir parcouru le monde, Benjamin Billarant décide de poser ses valises à Manigod. L'été 2005 tire à sa fin et il débarque avec sa femme et sa fille... Seize ans plus tard, ils ne sont jamais repartis et sont installés à Gémillon.

Portrait du co-fondateur du Garâjo, un citadin devenu manigodin...

Né en 1973 à Nantes, il passe une partie de son enfance aux États-Unis, en Caroline du Nord, avec ses deux frères et sa sœur, pour la carrière professionnelle de leur père. Sa licence de physique en poche, Benjamin navigue entre Noirmoutier, Londres, New-York et Paris, pour son métier de financier, mais aussi animé par les voyages, la découverte et les rencontres enrichissantes... En 1994, il croise Angèle sur l'île de Noirmoutier. Ensemble, ils vont parcourir le monde. En 2005, au moment de quitter Paris pour Barcelone, les hivers enneigés sont un appel irrésistible. Tous les deux en télétravail, ils décident alors de venir passer une saison d'hiver en montagne ! Arrivés avec Blanche, leur fille de 9 mois, Benjamin et Angèle sont alors à la recherche d'une location à La Clusaz. Mais le destin les porte à Manigod vers Marie-Ange Guelpa-Veyrat, une

« **maman d'adoption** »

qui leur trouve un logement, leur offre de délicieux paniers garnis de framboises et savoureux biscuits de Savoie,... Une rencontre qui va bouleverser leur destin manigodin ! Violette naît en 2007. L'année suivante, ils acquièrent une ferme datant de 1861, anciennement habitée par Jean-Paul Tissot-Dupont. Pour Benjamin, contribuer à la conservation du patrimoine manigodin est une priorité et l'acquisition d'une bâtisse ancienne lui tient à cœur. Après trois ans de travaux où il s'improvise maître d'œuvre, il emménage avec sa femme et leurs deux filles au hameau de Gémillon, surplombant le Sulens, l'Étale et le Charvin. Benjamin ne se lasse pas de contempler ce magnifique « cirque ».

Le Manigodin d'adoption ne s'arrête pas là. La fermeture de l'épicerie du village l'incite à créer un espace de rencontres et d'échanges, où « tout le monde puisse se retrouver » pour boire un café, un véritable lieu de vie et de convivialité inspiré par ses voyages à travers le monde. Il démarre les travaux du « garage » devenu « **Lo Garâjo** », ouvert depuis le 3 juillet 2018.

Benjamin a trouvé racine à Manigod qui comble ce quadra pourtant féru de mer et d'océan !



Benjamin,
attaché à la préservation
du patrimoine
Manigodin

DE LA CHAVONNE À GÉMILLON

EN PASSANT PAR
LE GRAND PRÉ

Sur les hauteurs de Manigod, en direction du Col de la Croix Fry, une succession de trois hameaux témoigne de l'habitat manigodin où cohabitent l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Sur 41 habitations, 17 sont occupées en permanence. La plus ancienne daterait de 1832. Pas d'oratoire ni de chapelle mais, comme sur le territoire communal, des croix : 3 sont érigées par nos ancêtres, deux à la croisée des chemins Chavonne Grand Pré et une à Gémillon. Depuis 1982, le réseau d'assainissement venant de Merdassier dessert le secteur. Le réseau communal d'eau potable l'alimente depuis 1985.

LE HAMEAU DE LA CHAVONNE **A**

Deux fermes, leurs greniers et une remise existent depuis de nombreuses années.

La jument de Marius Fillion assure le déneigement du chemin qui dessert La Chavonne, Le Grand Pré et Gémillon. Le chemin, construit vers 1946 par des prisonniers de guerre allemands, est carrossable l'été seulement. Il devient communal en 1970.

Aujourd'hui, les deux maisons sont rénovées et habitées à l'année, vaches et moutons entretiennent les terres agricoles.

La construction de deux résidences principales, six résidences secondaires et un gîte 5 étoiles confortent le hameau.

GÉMILLON **B**

Deux fermes, deux fermes d'alpage et quatre greniers constituent le hameau bordé par Le Nant des Coins et le Nant Bruyant.

En 1955, Francis Dussollier-Gond possède une voiture Dyna Panhard, une remise l'abrite au terminus du chemin de La Chavonne. Au fil des ans, ces maisons et un grenier sont modernisés, une seule est habitée à l'année. Si le bâti ancien a aujourd'hui perdu son usage agricole, les prés sont pâturés et fauchés. Sept chalets secondaires sont construits en amont de la route, le premier en 1975, deux sont occupés à l'année depuis peu.

Un chemin forestier privé enjambe le pont de l'Arvéria et permet de rejoindre l'Andran et les Abérieux, tandis qu'un sentier non balisé nous conduit au Col de La Croix Fry.



Trente nouveaux chalets se dorent ainsi au soleil de la Chavonne à Gémillon en passant par le Grand Pré, des hameaux en constante évolution depuis 1975. Habités toute l'année, ces hameaux où l'on est bien accueilli, respirent la simplicité.





LES CHALETs VAILLEND/MERMILLOD, UNE AFFAIRE DE FAMILLE !

AGRICULTURE

L'agriculture reste bien vivante. Les vaches du troupeau de Vincent Veyrat-Durebex paissent à La Chavonne et jusqu'à Gémillon. Leur lait est transformé en reblochon. Certains jours sont propices aux fenaisons.

LE GRAND PRÉ, TERRE DE CENTENAIRES !

Il fait bon vivre sur les terres du Grand Pré. Marie Vaillend-Ducrot y décède en 2009 dans sa 100ème année. Habitant sous le même toit, Marie-Julia Ducrot meurt à l'âge de 101 ans, et en mai 2021, Gilberte Vaillend, dont le présent journal devait relater son parcours de vie, nous quitte à l'âge de 99 ans et 3 jours.

LE GRAND PRÉ

En patois, on le nomme le **Grand Praz**.

Dans les années 1950, seules trois maisons sont des fermes en activité, et toutes possèdent un grenier. Une remise est édifiée à l'emplacement d'une maison. Les enfants du hameau se rendent à l'école par la charrière, en direction de Montpellaz, Le Chenavray et Villard-Dessus.

La création de la bretelle de route qui dessert le hameau engendre la destruction du four banal.

En 1978, un gîte rural aménagé au rez-de-chaussée d'une ferme accueille des vacanciers en hiver et surtout en période estivale. En 1990, une première résidence secondaire est construite, puis treize autres constructions l'accompagnent, un grenier est agrandi. Sept chalets sont des résidences principales. Depuis, une chambre d'hôtes et un autre gîte vous reçoivent quelle que soit la saison. En 2020, un chalet est aménagé en gîte 5 étoiles et un autre est en cours de construction.

En 1936, René Vaillend-Ducrot construit un atelier de 60 m² lui permettant d'exercer l'activité de menuisier/charpentier, un métier qui complète celui d'agriculteur. Dans les années 1948-1949, il reconstruit les chalets du Lindion et du Cruet, situés dans les alpages de la Balme de Thuy, détruits pendant la guerre. À Manigod principalement, il rénove des maisons et des toitures. Son fils Michel lui prête main-forte. En 1971, René prend sa retraite : sous l'impulsion de Michel, l'entreprise se modernise et s'agrandit. La construction de chalets traditionnels, ainsi que les travaux de rénovation de maisons et toitures, permettent d'employer 2 salariés en hiver et 4 en été. En 1997, Hervé Mermillod-Blardet rejoint l'entreprise du tonton. En 2002, Michel prend sa retraite et Franck vient épauler son frère Hervé. Ainsi, l'entreprise, qui génère 6 emplois, se nomme « **Les chalets Vaillend/Mermillod** » et propose aussi la construction de maisons en ossature bois.



LE BUDGET 2021 /

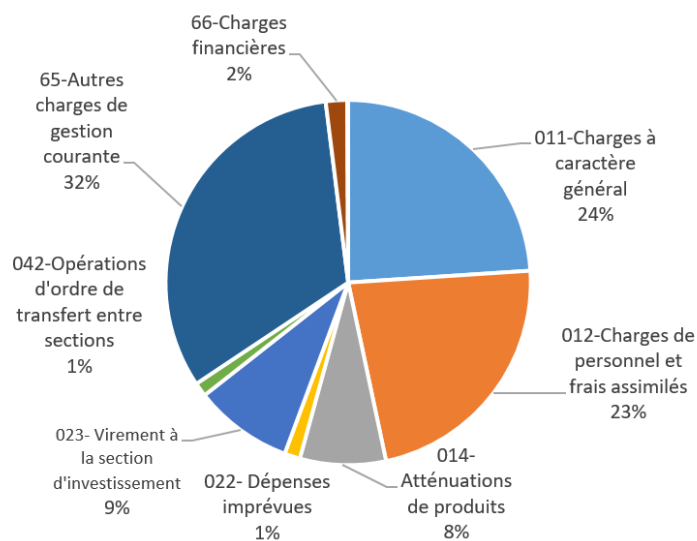
RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020 ET RÉSULTATS DE CLÔTURE À REPORTER EN 2021 :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	-438 180,07 €		448 198,75 €	10 018,68 €
Fonctionnement	803 534,06 €	803 534,06 €	835 993,37 €	835 993,37 €
Total	803 534,06 €	803 534,06 €	1 284 192,12 €	846 012,05 €

Budget de fonctionnement 2021 : **3 094 097,27 €**



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :



Les principales dépenses de fonctionnement en 2021 :

Autres charges de gestion courantes **1 002 035,63 €** dont subventions aux associations **551 133 €** et les participations aux structures intercommunales **352 774,61 €**.

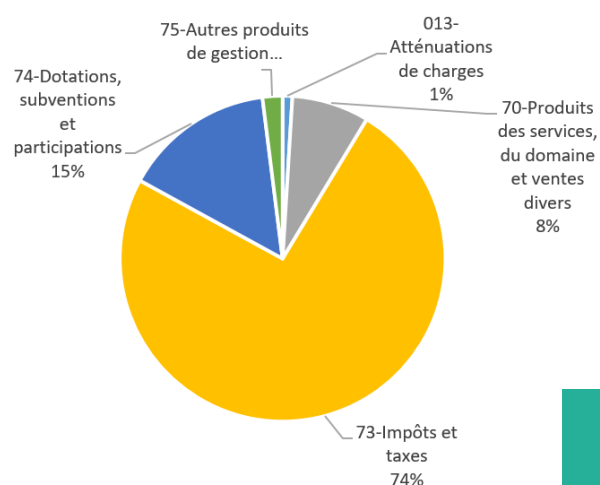
Charges à caractère général **741 530 €**.

Charges de personnel et frais assimilés **702 352 €**.

Ces budgets ont été élaborés par la Commission Finances et son comité consultatif composé de Philippe Vuchet-Bondet et Guy Vinzant



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les principales recettes de fonctionnement en 2021 :

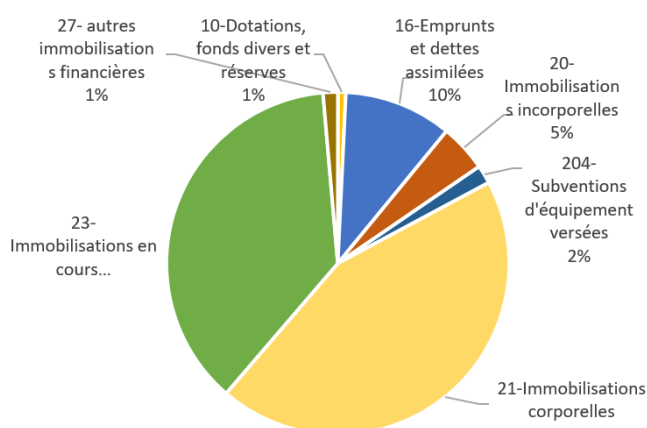
1 Impôts et taxes **2 299 384 €** ((taux votés : Taxe Foncière (Bâti) : 28.56%, TF (non bâti) : 69.83%)).

2 Dotations, subventions et participations **465 382 €**.



Budget d'investissement 2021 : **1 465 523,11 €**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Les principales dépenses d'investissement en 2021 :

Des études (documents d'urbanisme, aménagement de la Croix Fry, Pont des Choseaux) **65 000 €**

Des acquisitions pour **646 544 €** dont :

Acquisitions foncières de terrains nus **131 630 €**

Régularisations foncières de voirie **12 224 €**

Travaux de bâtiments à hauteur de **186 180 €**

Travaux de voirie **202 570 €**

Matériels et outillages incendie **9 650 €**

Matériels et outillages techniques **2 950 €**

Acquisition d'une chargeuse **63 000 €**

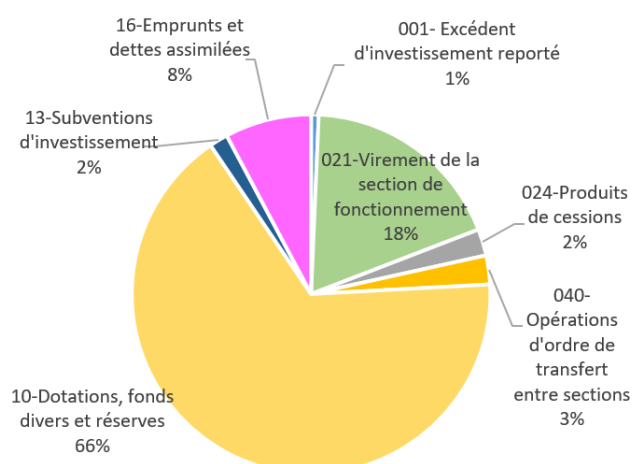
Acquisition de matériel de bureau et informatique **15 420 €**

Mobiliers **1 385 €**

Autres immobilisations **21 535 €**

Immobilisations en cours **546 910 €** (dont rénovation de la Poste et solde du réaménagement de la Mairie)

RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les principales recettes d'investissement en 2021:

Les dotations fonds divers et réserve **972 895.37 €** dont **846 012,05 €** (report de l'excédent N-1).

Un nouvel emprunt de **114 266,42 €** est prévu.

Encours de la dette au 01/01/2021 : **1 523 199,94 €**

Annuité de la dette : **200 943,06 €**

« Les Manigodins peuvent être fiers de leur orgue »

CAMPANELLI est une association née en 1997. Son but est de promouvoir les activités musicales et culturelles autour de l'orgue de Manigod. En réalité, l'histoire de Campanelli naît en 1990 autour d'un projet de création d'un orgue à tuyaux pour l'église de Manigod.

C'EST LA COMMISSION « ORGUE », composée de représentants de la commune, de la paroisse, de la chorale et de techniciens, qui fait aboutir ce projet dont la réalisation fut confiée à **Barthélémy Formentelli**.

L'amour de la musique accompagne cet orgue au fil du temps depuis la création de l'association.

René Josserand, chef de chœur, musicien et président de l'association depuis son origine, vient de passer le flambeau à **Claire Janin** en 2020. Tout aussi passionnée par la musique et attachée au patrimoine de sa commune, elle souhaite que les habitants de Manigod soient fiers de leur orgue, car c'est un bien communal devenu incontournable aujourd'hui !



Claire Janin et René Josserand, devant l'orgue de Manigod, membres de l'Association Campanelli

Campanelli, composée de ses **11 BÉNÉVOLES**, souhaite rendre accessible et faire connaître l'instrument. Pour cela, elle propose des visites explicatives, des démonstrations ou des concerts. L'orgue de Manigod est apprécié pour sa qualité acoustique, ainsi que pour sa disposition centrale dans l'église.

En juillet et août, des concerts sont proposés **chaque jeudi à 18h**, associant l'orgue à d'autres instruments (cf. dates indiquées dans la rubrique Infos Pratiques).

Ces binômes sont soigneusement choisis par les membres de l'association. Notamment Eric Latour, vice-président et actif depuis les premières notes de ce bel instrument. Musicien unanimement reconnu et organiste à la cathédrale d'Annecy, il transmet sa passion à 4 élèves de Manigod au sein de l'école de musique des Aravis.

En septembre, la Mairie et Campanelli co-organisent une soirée festive dont l'objectif est de vous faire (re)découvrir cet orgue.

Nous vous attendons le **SAMEDI 4 SEPTEMBRE À 18h** à l'église. La découverte de l'orgue, un concert & un buffet rythmeront la soirée.

Une visite du village avec découverte de l'orgue est proposée **chaque mardi matin** durant l'été.



CAMILLE ET ROGER COMBIER, le hasard de la vie peut paraître parfois écrit

Originaires de la région lyonnaise, **Camille et Roger Combiér** ont toujours été attachés à l'environnement montagnard.

Dans les années 70, les jeunes mariés acquièrent un chalet à Villard de Lans. Ils profitent ainsi du plateau du Vercors pendant une vingtaine d'années.

Gérants d'un magasin Mobalpa à Villefranche-sur-Saône (69), ils font ensuite l'acquisition d'une maison à Annecy-le-Vieux, qu'ils habiteront trois ans.

Enfin, par relation avec la famille Fournier et après être tombés amoureux du secteur des Aravis, entre autres pour ses pistes de ski, ils achètent un terrain au hameau du Grand Pré, à Manigod. L'entreprise voisine Vaillend est mandatée pour la construction de leur chalet, devenu leur résidence principale en 2007. Trois ans plus tard, ils décident de créer leur activité d'accueil en chambre et table d'hôtes, ce qui leur permet, suite à la cessation de leur magasin, de maintenir des liens humains qui reflètent leur personnalité attentionnée et chaleureuse.

C'est face au cadre enchanteur de la Tournette, dans une ambiance cosy



Camille et Roger Combiér, devant leur chalet d'hôtes l'Hermine

et feutrée, que Camille et Roger reçoivent au Chalet L'Hermine, avec générosité et une grande disponibilité. Nous retenons le professionnalisme déployé. Autour de la table, une importance particulière est donnée aux échanges avec les clients, qu'ils bichonnent, conseillent sur les

itinéraires de balades et autres pépites, reflets de l'authenticité manigodine. La qualité de leur prestation fidélise bon nombre de leurs clients, qui aiment revenir au Chalet L'Hermine. Notre commune recèle d'un bijou que nous ne pouvions que dévoiler !



ROSELYNE ET SÉBASTIEN BLANC, en GAEC en 2022...

Roselyne Blanc est native de Serraval. Fille d'agriculteurs, elle a passé tous les étés de son enfance en alpage, dans la ferme maternelle dite Sous le Rocher, à Manigod. C'est là, à 11 ans, que sa vocation pour l'agriculture est née. Après avoir été aide familiale, elle s'installe en 2009 comme exploitante agricole dans la ferme maternelle de Manigod, dont elle

hérite. Aujourd'hui, elle possède un troupeau d'une quarantaine de vaches, laitières pour la plupart. Elle produit entre 700 litres l'été et 800 litres de lait l'hiver, et fabrique entre 140 à 180 reblochons par jour. Faute de cave adaptée, elle ne peut les affiner. Elle vend donc sa production au Farto, la Coopérative de Thônes. Roselyne aime son métier... traire et fabriquer

deux fois par jour, 365 jours par an... plus qu'un métier, c'est une vocation.

D'ailleurs les agriculteurs qui acceptent cette contrainte liée à la fabrication du fromage se raréfient. La Coopérative du reblochon l'a bien compris, c'est pourquoi elle a décidé d'augmenter son prix d'achat du fromage auprès de ses adhérents.

Roselyne aime accueillir, elle a même un rêve : ouvrir une chambre d'hôte et organiser des visites de sa ferme. Elle a également le projet de créer un GAEC avec Sébastien, qui a récemment quitté son emploi à la Coopérative du reblochon pour se consacrer entièrement à l'exploitation agricole.

LE GAEC DEVRAIT ÊTRE CRÉÉ EN FÉVRIER 2022, JUSTE LE TEMPS POUR EUX DE LUI TROUVER UN NOM !



INFOS PRATIQUES !

2. Horaires ouverture au public

MAIRIE

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30
Vendredi : 8h30 - 12h30
13h30 - 16h

Le Maire peut recevoir sur rendez-vous tous les jours ouvrés de la semaine et le samedi matin.

DÉCHETTERIE

Ouverte uniquement le :
Mercredi : 13h30 - 17h30
Samedi : 8h - 12h
13h30 - 17h30

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi : 8h15 -
11h15
Fermée le mercredi

6. Événements à venir ...en musique

«Musique à Beauregard» du 22
au 31 Juillet 2021 : des concerts, des
randonnées musicales, de la poésie au
milieu des alpages, en plein-air et face
au Mont-Blanc - www.musiqueabeauregard.com

Association Campanelli - Concerts de l'été
à 18 h à l'église, avec libre participation :

Jeudi 15 juillet : « Cor des Alpes & Orgue »
Jeudi 22 juillet : « Trompette & Orgue »
Jeudi 29 juillet : « Orgue et Voix »
Jeudi 5 août : « Flûte de Pan & Orgue »
Jeudi 12 août : « Quatuor Necyan & Orgue »
Jeudi 19 août : « Violon et Orgue »
Jeudi 26 août : « Flûte traversière et Orgue »

Dimanche 4 septembre - 18 h :
concert surprise, tous les habitants sont conviés.

...et fêtes traditionnelles

Fête Sous l'Aiguille le 8 août, fête
traditionnelle limitée à 1000 personnes,
une billetterie sera mise en place en juillet.

Fête des éleveurs le 16 octobre au
village. Rassemblement de vaches de
race abondance, concours de jugement
de bétail, défilé des bêtes primées.

7. La commune recrute

Un(e) SURVEILLANT(E) de cantine à temps
non complet. Poste à pourvoir à la rentrée
des classes.

3. Marché estival

Du 6 juillet au 31 août

Marché estival au centre du
village, tous les mardis matin.
Fruits et légumes, charcuterie,
fromages, beignets de pomme
de terre du Fil d'Argent, artisanat,
vente de pain cuit au four à pain
de la Chapelle-dessous à partir
du 13 juillet.

29 juillet - Marché nocturne
artisanal de 16h30 à 21h30

4. M'Lire

La fresque des habitants de Manigod.
Plus de 500 personnes photographiées,
visible 24h/24 depuis début juillet, dans
la vitrine de l'ancien magasin de poterie
de Gilou (dans le village), et à l'hôtel
Les Rosières (au col de la Croix Fry).
Les clichés commandés sont à récupérer
rapidement tous les mardis en juillet sur
le stand M'LIRE du marché ou lors des
permanences habituelles de la
bibliothèque M'LIRE.

5. Un nouveau site internet

Le nouveau site de la Mairie est en ligne :
<https://mairie-manigod.fr/fr/>

7. Recrutements, nous accueillons

Nicolas PERROUCHET,
agent technique/ASVP,
agent de surveillance de
la voie publique à compter
du 10/05/21.

Charly GANGNARD,
agent technique en emploi
jeune de 6 mois à compter
du 01/06/21.

8. Info citoyenne

Consultation citoyenne dans
le cadre de la Conférence sur
l'avenir de l'Europe :
<https://www.vie-publique.fr/consultations/279529-consultation-citoyenne-conference-sur-l-avenir-de-leurope>

Au cœur de l'Agenda 2030,
17 Objectifs de développement
durable ont été fixés :
<https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/>

Prochaine parution du M :

le 15 novembre 2021

Pour recevoir par courrier postal le M,
les résidents secondaires sont invités à
s'inscrire en Mairie ou par mail à
mairie@mairie-manigod.fr

Retrouvez la version web sur notre site :
www.mairie-manigod.fr